Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 55 (1872)

Protokoll: Séance de la section de botanique

Autor: Leresche / Muller

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ΫI.

SECTION DE BOTANIQUE.

Séance du 20 Août, au Lycée.

Président : M. Leresche, de Rolle.

Secrétaire : M. le D' Muller, de Genève.

1. M. Chenaux, curé de Vuadens, donne lecture d'une notice nécrologique sur le D^r Lagger, de Fribourg, rédigée par M. Cottet, curé de Montbovon. (Voir les nécrologies à la fin du volume.)

Comme botaniste, le Dr Lagger s'attachait particulièrement à explorer les richesses du canton de Fribourg ainsi que celles de son canton d'origine, du Valais, et entretenait des rapports suivis avec un grand nombre de correspondants, soit pour les échanges, soit pour des renseignements réciproques sur des espèces difficiles de plusieurs genres, surtout des *Hiera*cium, des Salix, des Roses et des Sempervivum, qui avaient plus spécialement attiré son attention. La plupart de ses découvertes ont été publiées par ses correspondants à qui il avait communiqué les plantes, souvent accompagnées de descriptions ou d'observations faites sur le vivant. Les publications botaniques dues à sa plume sont : 1º le résumé de la Flore du canton de Fribourg, inséré dans les Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles de 1841, pag. 233-240, et 2º des articles faits pour quatre espèces nouvelles de Sempervivum, les S. Murithii, S. elegans, S. Vallesiacum et S. Muretii, qui ont été envoyés au Bulletin de la Société Murithienne du Valais, mais qui, actuellement, n'ont pas encore paru.

Les collections botaniques du Dr Lagger se composent de deux parties distinctes : d'un herbier complet de la Suisse, ou plutôt de l'Europe centrale, et d'une certaine quantité d'herbiers partiels de différents pays étrangers.

Dans cette dernière partie on remarque : les collections de plantes de la Scandinavie, des Pyrénées, de l'Espagne, de la Grèce, de la Carynthie, de la Transylvanie, du Caucase, des Indes orientales, du Jordan, de la Perse, de l'Egypte et de l'Arabie pétrée, de l'Arabie, de l'Algérie, des Azores, de la Nubie, du Cap de Bonne-Espérance et du Cap natal, de l'Abyssinie, du Missouri, de l'Ohio, de la Pensylvanie, du Tenessé, de la Virginie, de la Caroline et de la Nouvelle-Hollande.

Selon le désir exprimé par le défunt, ses héritiers ont fait don de toutes ces collections au Musée scientifique de Fribourg.

M. le D^r Muller, de Genève, parle d'une nouvelle espèce de Loranthus (Loranthus mirabilis, Van Hearck et Müll. Arg.) provenant des îles Philippines, qui a été distribuée aux principaux herbiers de l'Europe, par M. Cuming, sous le N° 1966. M. Muller présente en même temps un échantillon de cette espèce. Les branches de la plante se terminent par un faux verticille de 3 à 4 feuilles et sont d'ailleurs, depuis leur base jusqu'au sommet, totalement dépourvues de feuilles. L'année après, le sommet lui-même de ces branches peut s'allonger par un bourgeon terminal ou s'atro-

phier entièrement, tandis que les aisselles de toutes les feuilles du verticille unique déjà tombé, développent des branches nouvelles, qui, à leur tour, se comportent exactement comme la première branche. Il n'y a donc ici aucune place pour des fleurs, qui devraient être, suivant la règle générale, ou terminales ou axillaires, puisque les 3-4 aisselles de chaque axe ne produisent que des branches feuillées au sommet et que le sommet lui-même s'allonge comme branche centrale, si toutefois il ne s'atrophie pas. Mais on trouve sur la branche de l'avant-dernière année, qui tout à l'heure a servi comme point de départ, depuis sa base jusqu'au verticille, et placées de la manière la plus irrégulière, un grand nombre d'inflorescences, qui ont absolument l'air de sortir des lenticelles de la branche et qui sont implantées perpendiculairement sur le bois, sans montrer, à leur base, la moindre trace de cicatrices foliaires. Les pédoncules, terminés par une cîme de 3 ou 2 fleurs, ou même parfois réduits à une fleur, sont plusieurs fois plus minces que le diamètre des cicatrices foliaires très-visibles du sommet de chaque axe; ils sont implantés dans l'écorce comme des clous, et leur base n'atteint que la région des fibres corticales, comme le montre parfaitement une coupe longitudinale de cette base, si nettement indiquée par la distribution de ses faisceaux fibro-vasculaires. Leur origine est donc tout à fait différente de celle des lenticelles, puisque les lenticelles, également représentées sur les mêmes tiges, ne sont que des productions subéreuses locales qui ne pénètrent jamais dans la profondeur de l'écorce.

Ces axes florifères, implantés perpendiculairement sur le bois de la seconde année, et dépourvus à leur base de feuilles, de bractées, ou de leurs cicatrices, présentent donc entièrement les caractères des axes adventifs, et comme on ne connaissait jusqu'ici, sur les tiges, que des fleurs ou terminales ou axillaires, M. Muller propose pour cette nouvelle position de fleurs le nom tout naturel de fleurs adventives ou d'inflorescences adventives.

Une position de fleurs aussi extraordinaire pourrait faire croire qu'il s'agirait ici de fleurs d'un Loranthus parasite sur une branche d'un autre Loranthus, comme nous voyons quelque chose d'analogue dans le genre Pilostyles, dont les fleurs aussi sont implantées perpendiculairement sur les branches de certaines Légumineuses de l'Amérique du Sud; mais dans la plante qui nous occupe, on observe sur plusieurs spécimens, mêlés aux axes floraux adventifs, des axes adventifs perpendiculaires à feuilles, qui, à part leur mode d'insertion, sont parfaitement identiques avec les branches normales nées dans les aisselles des feuilles verticillées et qui ne permettent absolument que l'interprétation énoncée plus haut.

3. M. Leresche, président de la Section, annonce qu'il vient de découvrir une plante nouvelle pour la Flore suisse. C'est dans le canton du Tessin, au mont San Giorgio, au midi du lac de Lugano, à une altitude d'environ 3000, dans des pâturages parsemés de broussailles, qu'il vient de constater la présence de l'Adenophora suaveolens, Mey., qui fait partie de la famille des Campanulacées.

A la suite de cette communication, M. Leresche fait l'historique de la Synonymie de cette espèce et attire l'attention de la Section sur les nombreuses divergences d'opinions qui ont existé chez les botanistes, dont les uns distinguent plusieurs espèces que d'autres réunissent comme variétés. M. Muller fait remarquer, entre autres, combien la synonymie rapportée par les anciens auteurs est moins importante que les

textes précis et les images, souvent assez bonnes, si toutefois ils sont originaux.

- 4. M. Chenaux lit une lettre, qu'il se propose de publier dans le but de prévenir les fâcheuses conséquences que l'odeur des bouquets d'Aconit a déjà plusieurs fois produites, et de mettre en garde les dames de maison sur la manière dont certaines plantes sont employées comme salade.
- 5. M. Welter, de Genève, constate que dans le Jura neuchâtelois il a plusieurs fois trouvé le Gui, très abondant sur le Pin et le Sapin blanc, mais qu'il ne l'y a jamais observé sur le Sapin rouge.
- 6. M. Leresche informe la Section de la présence, à la place d'armes de Rolle, de trois plantes adventives, Berteroa incana, Silene dichotoma et une Centaurea; il présume que les graines de ces trois plantes ont été transportées à Rolle avec les fourrages pour les chevaux de l'armée Bourbaki. Le même signale l'Udora occidentalis, à Rolle, où elle n'a pas encore fleuri, tandis que, cette année même, elle a bien fleuri près de Genève.
- 7. Dans une conversation générale, on constate que plusieurs plantes aquatiques, comme Acorus, Calla, Trapa, deviennent de plus en plus rares; le Trapa semble même avoir disparu à Langenthal, mais il existe encore dans le Tessin.